

# ATAPUERCA, ALTMIRA

# Voyage du Savoir Sciences et Avenir

DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner à : BLB TOURISME

15 rue de Kerguelen – 56400 AURAY - Tel 02 97 56 60 86 - courriel : <u>inscription@blb-tourisme.com</u> Accompagné d'un chèque d'acompte de 350€ par personne inscrite à l'ordre de BLB TOURISME

1er PARTICIPANT: ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle	2e PARTICIPANT : □ M. □ Mme □ Mlle	
NOMPRENOM	NOMPRENOM	
ADRESSE :	ADRESSE :	
CODE POSTAL   _ _ _	CODE POSTAL :   _ _ _	
VILLE :	VILLE :	
TELEPHONE:  _ _ _ _ _	TELEPHONE :   _ _ _ _	
TEL PORTABLE :   _ _ _ _	TEL PORTABLE :   _ _ _ _	
Adresse mail :	Adresse mail :	
Si 2 participants : Je souhaite une chambre double : 🗖	avec 1 grand lit ou 🗖 avec 2 lits individuels	
Prix par personne base « demi- chambre double » : 16	<u>70</u> € × Personnes = €	
□ supplément chambre INDIVIDUELLE : 200 € □ Assurance multirisque : 60€× Personnes = € à régler dès la réservation du voyage		
☐ Option supplément assurance sanitaire : 30€ par per		
TOTAL GENERAL :€		
Ci joint un chèque d'Acompte de		
350 ( + montant assurance si option assurance souscrite	e) <b>X</b> Personnes =€	
2 <sup>e</sup> acompte de 500€/pers à verser au plus tard le 3 Une facture vous sera au préalable expédiée		
Si le nombre de participants était insuffisant, vous en seriez informé	•	
Mode de règlement :		
☐ Carte bancaire ☐ Virement bancaire	☐ Chèque bancaire à l'ordre de BLB TOURISME	
Par lien internet		
DATE:	SIGNATURE :	



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

# Informations précontractuelles et contractuelles - Forfait touristique Groupe Terrestre CONTRAT DE VOYAGE

#### 1- IDENTIFICATION DES PARTIES

#### Entre, L'agence :

BLB TOURISME	Directrice et Gérante : M. LE DIVENAH David
15 Rue de Kerguelen	56 400 AURAY
+33 (0)2 97 56 60 86	contact@blb-tourisme.com
Siret: 984 859 314 00010	APE 7911Z
N° Id TVA FR52 984 859 314	IM Atout France n° IM056110002

Ci-après dénommé l'agence,

d'une part

#### Et le Client selon bulletin d'inscription complété en page 1, d'autre part

NB: Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux): oui non

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat

<u>Gestion de la relation commerciale</u>: les données du cocontractant seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse de l'agence BLB Tourisme ou un courrier électronique à : contact@blb-tourisme.com.

#### 2- OBJET DU CONTRAT

L'agence organise, pour le client un voyage de groupe dont le programme est détaillé ci-dessous.

Destination : Espagne Durée 5 jours / 4 nuits

Date de réalisation : Du 25 au 29 septembre 2024

Type d'évènement : VOYAGE DU SAVOIR - ATAPUERCA - ALTAMIRA

Ref groupe: LES VOYAGES DU SAVOIR - SAUGIER ESPAGNE

Effectif minimum pour garantir le séjour : Minimum 21 personnes + accompagnants

#### 3- INFORMATIONS VOYAGE - Programme et tarifs

Le programme détaillé des prestations et de l'itinéraire a été établi en pleine collaboration avec le magazine Sciences et Avenir. Ce programme et les conditions de vente et de prix sont rappelés ci-après. Ils font l'objet d'un document de commercialisation qui a pu être consulté, téléchargé et imprimé sur le site internet blb.tourisme.bzh ou demandé à l'agence.



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

### JOUR 1: MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024: France – BILBAO – BURGOS – ENV 240 KM

Rendez vous EN GARE/AEROPORT DE BIARRITZ en fin de matinée. Train en provenance de Paris estimé à 11h16.

Pour les personnes arrivant en voiture, possibilité de réserver un stationnement longe durée :

<u>https://parking.biarritz.aeroport.fr/iPCP/reservation/create</u>(estimatif 2023 60€ pour la durée du séjour)

Rencontre avec les intervenants et du voyage : Marc Saugier\*\* et votre conférencier\*\*

Accueil par votre conducteur et route pour Burgos (240 km)

### Déjeuner en cours de route.

La fin d'après-midi sera consacrée à la visite de la ville de **BURGOS** (arrivée estimée pour 17h00). Souvent considérée comme la capitale gothique de l'Espagne Burgos fut le foyer spirituel de la Reconquista. En compagnie d'un **GUIDE LOCAL**, promenade dans la vieille ville et **VISITE DE LA CATHEDRALE SANTA MARIA DE BURGOS** (Patrimoine mondial Unesco) où repose la dépouille du soldat Rodrigo Diaz de Vivar, surnommé le Cid Campeador, chef de guerre victorieux qui porta les armes chrétiennes jusqu'à Valence et devint, par la grâce d'une chanson de geste, le modèle du preux chevalier. Puis découverte de la **BASILIQUE SAN NICOLAS DE BARI** qui abrite un admirable retable-sépulcre, œuvre de l'atelier des Cologne du XVIe siècle.

Transfert en autocar vers votre hotel. Accueil par vos hôtes et installation dans les chambres.

19h00 à 20h15 : mise à disposition d'une salle de séminaire pour une conférence par Antoine Balzeau\*\* 20h30 Diner et logement – Base hotel Almirante Bonifaz – 2 nuits

### JOUR 2 : JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 BURGOS - ATAPUERCA - BURGOS - ENV 60 KM

Après le petit déjeuner, départ pour ATAPUERCA, l'un des sites paléontologiques les plus importants d'Europe. Découverte de ce joyau de l'archéologie classé au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2000. Les grottes de la Sierra d'Atapuerca contiennent de riches vestiges fossiles des premiers êtres humains à s'installer en Europe depuis près d'un million d'années jusqu'à notre ère. Elles constituent une réserve exceptionnelle de données dont l'étude scientifique fournit des renseignements inestimables sur l'aspect et le mode de vie de ces lointains ancêtres de notre espèce. VISITE GUIDEE des FOUILLES qui nous ont amené à repenser l'évolution de notre espèce, apportant une nouvelle vision à notre "arbre généalogique" et du CENTRE D'ARCHEOLOGIE EXPERIMENTALE (CAREX) pour comprendre l'évolution des innovations technologiques à travers l'histoire de l'humanité (processus de fabrication et d'utilisation d'outils, de cabanes, de tissus, de céramiques ou d'œuvres d'art).

#### Déjeuner en cours d'excursion (nous avons noté le souhait du restaurant los Claveles à Ibeas de Juarros)

L'après-midi, VISITE GUIDEE du MUSEE DE L'EVOLUTION HUMAINE qui abrite les principaux fossiles découverts à Atapuerca. Un voyage dans le temps qui explore la relation entre l'homme et la nature. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

18h30-19h30 Conférence à votre hôtel d'Antoine Balzeau\*\*. 20h00 Diner et logement



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

#### JOUR 3: VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024: BURGOS – PUENTE VIESGOS (SANTILLANA DEL MAR) – 130 KM

Départ en compagnie d'un **GUIDE LOCAL** (pour les 2 journées) vers **PUENTE VIESGOS** pour visiter les **GROTTES DEL MONTE CASTILLO**, un complexe de 4 grottes, ajouté à la liste du Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO en 2008 : El Castillo, Las Moneadas, Las Chimeneas et La Pasiega. Seules des deux premières pouvant être visitées, notre découverte commencera par la **CUEVA DEL CASTILLO**, découverte en 1903 et qui abrite près de 300 peintures dont de nombreuses représentations animales (chiens, chèvres, chevaux, cerfs, bisons et mammouths), des mains en négatif et des signes. (*Rq : prévoir des vêtements chauds et des chaussures qui ne glissent pas - Visite de 45 mn limitée à 6 par session*) puis nous visiterons la **CUEVA DE LAS MONEDAS**, découverte en 1952, et qui entre stalagmites et stalactites présente quelques peintures de couleur noire représentant des chevaux mais également un ours et des rennes. Actuellement cette grotte possède l'art paléolithique le plus antique du monde d'au moins 40 800 ans d'antiquité.

Transfert en autocar vers votre hotel. Accueil par vos hôtes et installation dans les chambres.

18h30 à 19h45 : mise à disposition d'une salle de séminaire pour une conférence de Jean Michel Geneste\*\* 20h00 Diner et logement Base Hotel 3\*\*\* Museo Los Infantes à Santillana del Mar

## JOUR 4 : SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 HOTEL – ALTAMIRA – SANTANDER – HOTEL (70 KM)

#### Petit déjeuner à votre hôtel

Départ en compagnie de votre **GUIDE LOCAL** pour une visite de la réplique de la **GROTTE D'ALTAMIRA**. La grotte est le premier site où a été découvert l'art rupestre du paléolithique. En 1879, cette découverte a révolutionné la connaissance que l'on avait de la préhistoire en Europe. Le site original ne pouvant plus être visité sauf rares exceptions a fait l'objet en 1979 d'une réplique, **la nuevacueva**, reproduction de la grotte dans son état d'origine. Dans sa forme et ses dimensions, elle recrée l'architecture naturelle de la grotte d'Altamira, l'espace souterrain tel qu'il était pendant le Paléolithique Supérieur, il y a 14 000 ans. Vous admirerez ainsi les peintures minutieusement reproduites selon les procédés picturaux ancestraux et pourrez découvrir en détail le grand plafond des bisons polychromes.

#### Déjeuner

L'après-midi visite du MUSEE D'ARCHEOLOGIE DE SANTANDER qui offre, avec une scenographie moderne, une rétrospective sur l'histoire de la Cantabrie, de la Préhistoire au Moyen age et nous nous intéresserons bien entendu plus particulièrement à la période entre le Paléolithique Supérieur et l'âge de fer... Retour dans l'après midi.

18h30 à 19h45 : mise à disposition d'une salle de séminaire pour une conférence de Jean Michel Geneste \*\* 20h00 Diner et logement

#### JOUR 5 DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024- HOTEL - EKAIN BERRI (ZESTOA) - France (env 260 KM)

Départ pour **EKAIN BERRI** (200 KM). Ekain a été le trésor souterrain le mieux conservé du Pays basque et l'un des sanctuaires préhistoriques les plus importants d'Europe. Il conserve dans ses tunnels un échantillon exceptionnel d'art rupestre du Paléolithique. **Visite GUIDEE du MUSEE de Zestoa** qui abrite une fidèle réplique des peintures rupestres, inscrites au patrimoine de l'humanité depuis 2008 et considérées comme les plus belles du Pays Basque.

#### Déjeuner.

Vers 17h00 Dépose des participants en gare/ aéroport de Biarritz – (*Train estimé vers 18h38 pour arrivée à Paris vers 22h54*)

**FIN DE NOS PRESTATIONS** 



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

Prix par personne en chambre double : 1670 €
Supplément chambre individuelle : 200 €
Nombre minimum de participants : 21

#### Ce prix comprend:

- L'hébergement pendant 4 nuits, à Burgos et Santillana del Mar.
- La pension complète, du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5. Boissons aux repas (1/4 l de vin par personne, eau minérale, café).
- Les excursions, visites, entrées sur les sites et dans les musées, prévues au programme.
- L'accompagnement et les conférences d'Antoine Balzeau et Jean-Michel Geneste mentionnées au programme (\*\*sauf empêchement de force majeur).
- L'accompagnement et l'assistance d'un représentant de Sciences et Avenir.
- Les pourboires aux guides et chauffeurs.
- L'assurance assistance médicale, rapatriement

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le transport aérien ou ferroviaire Paris-Biarritz Paris
- Les boissons autres que celles indiquées, les dépenses personnelles.
- L'assurance annulation multirisque au tarif de 60€ et l'option extension protection sanitaire de 30€ additionnels

**PERSONNES A MOBILITE REDUITE :** De façon générale, ce voyage N'EST PAS adapté aux personnes à mobilité réduite :

Important : les parties pédestres de ce programme sans avoir un caractère sportif supposent une bonne forme physique.

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L 211-10 du code du Tourisme, vous sera remis les documents nécessaires pour le bon déroulement du voyage.

#### 4- FORMALITES

Pour les ressortissants français : CNI ou passeport (en cours de validité)

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

#### Formalités sanitaires - mise à jour du 10/01/2024

A ce jour pas de formalité particulière.

Ces formalités sanitaires étant sujettes à constante évolution : nous vous invitons donc à consulter régulièrement les mises à jour du gouvernement à ce sujet

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/espagne/

- PASS VACCINAL conseillé
- PORT DU MASQUE pouvant rester obligatoire dans certains lieux



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

## 5- CONDITIONS DE RÉSERVATION et RÈGLEMENTS

Les inscriptions au voyage seront faites individuellement auprès de l'agence par l'envoi du Bulletin d'inscription en Page 1

**Réservation**: Toute réservation, pour être effective doit être accompagnée d'un versement d'acompte de 350€ par personne, auquel s'ajoute le montant de l'assurance si vous souhaitez y souscrire.

En cas de non-paiement de l'acompte à l'échéance demandée l'inscription ne sera pas prise en compte.

Un deuxième versement d'acompte sera à verser le 25 juin 2024 d'un montant de 500€/personne

Les paiements seront effectués en €uros. Les frais de banque seront à la charge du payeur et les virements bancaires devront en porter la mention. L'agence détaillante se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement de constater l'annulation du contrat par le client et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-après.

L'agence se réserve le droit, si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint de constater l'annulation totale du séjour au plus tard 2 mois avant le départ.

Ce voyage est prévu pour un minimum de 21 participants + les accompagnants.

#### 6 - CONDITIONS D'ANNULATION ET/OU DE MODIFICATION

#### Respect des programmes :

L'ordre annoncé pour les différentes visites ou activités d'un programme peut être modifié sans préavis par l'agence détaillante, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement de sa part. L'agence détaillante ne saurait être tenue pour responsable de la suppression de tout ou partie des prestations en cas de retard dû au transport des participants.

#### Révision du prix :

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences d'absence de réponse.

### Annulation par le client :

#### Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.

Frais d'annulation/résolution du contrat : Toute annulation doit être stipulée par écrit.

#### Annulation d'un participant du groupe

L'annulation partielle des participants entraîne les pénalités suivantes

Plus de 120 jours avant le départ : 350€

De 120 à 91 jours avant le départ : 30% du montant du voyage De 90 à 61 jours avant le départ : 50% du montant du voyage De 60 à 31 jours avant le départ : 75% du montant du voyage Moins de 30 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

L'annulation d'un participant entrainera l'application des frais d'annulation mentionnés ci-dessus

L'annulation d'un participant en chambre double/twin entrainera un supplément chambre single pour le  $2^e$  participant si celuici maintient sa participation

B TOURISM - 15, Rue de Kerguelen 56400 AURAY - FRANCE Tel (33) 02 97 56 60 86- E-mail contact@blb-tourisme.com



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

### 7 - CONTACT - RESPONSABILITE - RECLAMATIONS

#### Contact:

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le client voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

BLB Tourisme, 15 rue de Kerguelen 56400 Auray

du lundi au samedi aux heures d'ouverture de l'agence : au +33(0)2 97 56 60 86

(soir, dimanche et fériés : +33 (0)6 77 64 48 26 )

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommagesintérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

#### Responsabilité:

L'agence et son éventuel correspondant sur place sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et est tenue d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

#### Garant financier de l'agence détaillante :

**GROUPAMA** 

60 Rue Georges Clemenceau 56400 AURAY

### Assureur de responsabilité civile de l'agence détaillante :

Hiscox 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux

Contrat n°: HA RCP0511653

#### Cession du contrat

Conformément à l'article L211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tan que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

### **Réclamations & Médiation**

Le voyageur peut saisir le service client de l'agence de toute réclamation, à l'adresse suivante : <u>15</u>, rue de Kerguelen 56400 Auray par lettre RAR ou mail à <u>contact@blb-tourisme.com</u> accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : <a href="https://webgate.ec.europa.eu/odr">www.mtv.travel</a>. Si la vente s'effectue en ligne, le voyageur a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <a href="https://webgate.ec.europa.eu/odr">https://webgate.ec.europa.eu/odr</a> pour régler son litige.



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

#### 8. FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise BLB TOURISME sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise BLB TOURISME dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. BLB TOURISME a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme GROUPAMA 60 rue Georges Clémenceau 56400 Auray + 33(0) 7 84 25 37 55 <a href="mailto:ptack-number-

directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national - https://www.legifrance.gouv.fr



DU 25 au 29 SEPTEMBRE 2024

#### 9. VALIDITE DU CONTRAT

Les dispositions du présent contrat seront caduques s'il n'est pas renvoyé à l'agence BLB TOURISME, dûment signé et accompagné du règlement de l'acompte dans un délai de deux semaines après envoi

Je soussigné (nom, prénom)

- Certifie avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme :
- 1 identification des parties, 2 objet du contrat, 3 information voyage (programme et tarifs), 4 formalités, 5 conditions de réservation et règlements, 6 conditions d'annulation et/ou de modification, 7 contact, responsabilité, réclamation 8 formulaire d'information standard
- Certifie avoir communiqué à l'agence BLB Tourisme toutes les informations utiles au bon déroulement du voyage ou de l'évènement concernant les participants inscrits, de sorte que celle-ci ne pourra être tenue responsable de tout désagrément survenant du fait d'une telle omission.

### ANNEXE(S°):

#### Annexe 1 – DOCUMENTS d'ASSURANCE

L'agence BLB TOURISME 15 rue Yves de Kerguelen 56400 Auray	
Représenté(e) par GAELLE GUIGNARD	
<i>Lu et approuvé</i> A Auray, le jeudi 4 avril 2024	
Signature	
Juignord Gaille	

Le client : Coordonnées complètes		
Représenté(e) par		
Lu et approuvé		
ALe		
Signature		